

40 HEURES

Les Services Publics menaçaient en juin le gouvernement, sinon de grève générale, du moins d'un mouvement d'une grande ampleur. Dans le secteur privé un certain nombre de signes montraient que, là aussi, les travailleurs se préparaient à agir. L'interruption des vacances devait reporter l'échéance en septembre. Septembre est terminé et les luttes auxquelles certains s'attendaient n'ont pas eu lieu. Que s'est-il passé ? Comment expliquer ce calme dans les entreprises qui contraste singulièrement avec la situation parlementaire.

C'est que le gouvernement a reculé. Des augmentations de salaires ont été accordées, notamment 5 %, ou presque, aux cheminots. Dans le secteur privé les patrons ont précédé l'initiative gouvernementale. Leur politique actuelle est d'octroyer périodiquement des augmentations. Le patronat et le gouvernement bénéficient encore, malgré un certain tassement, d'une période de bonne conjoncture. Ils ont aussi les moyens de céder et ils le font souvent avant même l'organisation de l'action, dans l'intention de déconsidérer les syndicats.

Les centrales ouvrières paraissent désarmées devant la politique du grand capital. Elles le sont, en effet, mais non pas en raison d'une particulière habileté de la bourgeoisie de notre époque, ou en raison d'un rapport de force défavorable à la classe ouvrière.

Elles le sont principalement parce que le programme revendicatif qu'elles proposent ne tient pas compte des conditions de vie des travailleurs et de certaines de leurs aspirations.

Axer presque exclusivement, comme c'est le cas, l'activité syndicale sur les revendications de salaire, c'est :

1. en raison de la situation, laisser à la bourgeoisie les bénéfices politiques de la conjoncture économique ;

2. en raison de l'actuelle disparité des salaires en France, renoncer à un grand combat d'ensemble nécessaire et auquel les travailleurs aspirent.

Il existe une revendication qui réunit le double avantage de correspondre aux aspirations actuelles des travailleurs et de créer les conditions d'un combat uni et généralisé.

Cette revendication, c'est la réduction de la durée de travail à 40 heures d'abord, étape vers une réduction encore plus importante.

C'est à la C.G.T. qu'il reviendrait d'inaugurer une campagne sur ce mot d'ordre, de proposer d'organiser l'action dans toute l'Europe occidentale aux organisations syndicales des pays du Marché commun dans lesquels les mêmes problèmes revendicatifs sont posés.

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE⁽¹⁾

IMPORTANCE DES COURANTS

Les résultats des élections à la C.A. du S.N.E.S. peuvent donner une idée du rapport des forces entre les tendances. Le courant réformiste représente environ 65 % des voix se répartissant ainsi : 50 % pour la liste Dhombres, 11,4 % pour Rudigoz et 3,6 % pour Ruff. Les listes Drubay (30,6 %) et Broué (4,4 %) se partagent les voix des minoritaires de gauche. Le détail des votes par catégories (où le panachage était possible) nous montre par ailleurs que les majoritaires l'emportent nettement parmi les professeurs agrégés et certifiés (et parmi les retraités), cependant que la tendance B recueille plus de voix dans les catégories jeunes : élèves des E.N.S. et des I.P.E.S. ainsi que M.I.-S.E. La liste Dhombres conserve donc la direction du S.N.E.S. après avoir vu, au cours des dernières années, trois groupes successifs la quitter pour présenter une liste distincte. Les mêmes méthodes employées, le fonctionnement du S.N.E.S., que nous allons considérer, sera donc le même.

LA GREVE DE 1961

La grève de 1961 a fait beaucoup parler dans la F.E.N. et plus dans le S.N.E.S. Déclenchée au début de 1961 par tous les enseignants sur une plate-forme fédérale datant de 1957 et approuvée alors par les deux grandes tendances, elle avait avant tout pour but le relèvement des indices terminaux. Alors que l'action était en cours, le congrès du S.N.E.S., réuni à Pâques, votait une nouvelle plate-forme qui prévoyait des traitements fort différents du programme fédéral. Il faut dire que celui-ci était si peu populaire qu'il fut à peine expliqué aux adhérents, surtout aux jeunes auxquels il eût été difficile de préciser qu'ils se battaient pour les échelons élevés... afin de pallier la crise du recrutement (même si les indices de début avaient été relevés en 1958 !). Aussi la décision de stopper le mouvement surprit-elle tous ceux qui voyaient des résultats fort éloignés de la plate-forme du S.N.E.S. bien qu'ils fussent assez proches de celle de la F.E.N. Sur quoi pouvait-on valablement discuter ? Sur les points suivants : qu'a-t-on obtenu par rapport à ce qu'on demandait ? Pouvions-nous obtenir plus dans la conjoncture d'alors ? Cette discussion pouvait déboucher sur une critique de la conception des revendications et des méthodes employées. Or nous avons pu voir s'affronter :

— les autonomes qui considéraient comme une grande victoire ce qui n'était qu'un compromis et s'opposaient à un congrès extraordinaire ;

— les amis de Loi attaquer violemment la direction au nom du programme de Strasbourg élaboré entre temps, rejoints d'ailleurs par les ultra-corporatistes de Besançon qui menaçaient de rompre toute discipline syndicale. La co-gestion du S3 de Paris fut soumise à rude épreuve après la non-application par Letonturier du mandat donné par l'assemblée parisienne de voter pour un congrès extraordinaire.

JE CAPITULE, TU CAPITULES...

A ceux qui présentaient le tableau idyllique d'un S.N.E.S. où la minorité de gauche par l'intermédiaire de Leduc puis Letonturier infléchissait la direction nationale de Dhombres, lui-même, influençait Lauré et la F.E.N. dans un sens plus combatif, il fallait substituer un schéma moins réjouissant : Lauré cède devant le pouvoir, Dhombres cède devant Lauré, Letonturier devant Dhombres et Leduc devant Letonturier. Ces capitulations en chaîne provoquent l'essentiel des discussions syndicales pendant toute

l'année suivante, alors même que la lutte contre l'O.A.S. passait au premier plan. L'aile thörzienne Ellenstein-Marcellesi espérant ainsi en finir avec le groupe Leduc. Par la suite, il n'y eut plus que des actions velleitaires, parfois décommandées comme la grève de deux jours à la rentrée.

UN SYNDICAT REFORMISTE TYPE

La nature du S.N.E.S. réside en ceci : le souci d'employer un ton plus « gauche » provenant souvent de la présence dans sa direction de transtuges de l'Ecole Emancipée, se heurte à la réalité du pouvoir gaulliste qui poursuit méthodiquement ses objectifs. La violence de la phrase ne saurait masquer son impuissance profonde dans la conjoncture actuelle. Rien n'illustre mieux son désarroi que certaines déclarations de responsables consternés de ne plus retrouver aux bureaux ou commissions habituels les aimables interlocuteurs de la IV^e République. Dhombres au congrès : « Nous avons aussitôt réagi dans le cadre des Conseils d'enseignement. Malheureusement, le Conseil du Second degré n'est plus réuni. » (!) Reichen qui attend beaucoup de Sudreau (U.S. du 24 septembre) se plaint d'avoir dû attendre le 13 septembre pour saisir celui-ci de l'urgence de certains problèmes, et pourtant, gémit-il, il avait communiqué au Ministère les motions votées à Pâques ! Il n'est pas question, sans doute, de s'opposer à toute forme de négociation, mais il faut comprendre que la période des marchandages dans les antichambres ministérielles pour régler les questions essentielles est bien finie. Le pouvoir veut adapter l'enseignement aux besoins objectifs du capitalisme français : toutes les réorganisations de structure du Ministère ou les modifications du système scolaire vont dans ce sens et seront menées jusqu'au bout. Avec nos syndicats s'ils se laissent séduire ou corrompre (le S.N.I. montre que ce n'est pas toujours impossible). Contre les syndicats s'ils résistent. Les déclarations solennelles devant les divers Conseils (réunis si l'on veut !) n'y changeront rien. Les discours véhéments aux tribunes du Congrès encore moins.

DES PERSPECTIVES

En fait, il en est des enseignants comme de tous les fonctionnaires et de toute la classe ouvrière. Des perspectives claires doivent être indiquées. Le problème du combat pour la chute du régime doit être lié à la lutte revendicative. Le courant de ceux qui hésitent à agir est actuellement assez fort : le meeting de rentrée du 1^{er} octobre n'a réuni à la Bourse qu'une infime quantité de militants malgré les tracts distribués à tous les enseignants. Le rôle limité des commissions paritaires, en particulier l'absence pratique de mouvement dans la Seine en 1962, compromet aux yeux de certains la nécessité du syndicat dans lequel ils voyaient une sorte d'assurance. Le problème pédagogique (qui mérite une étude spéciale) attire en premier lieu l'attention. Enfin l'ardeur de la lutte contre l'O.A.S., menée très activement par le S.N.E.S., semble causer dans l'immédiat une certaine lassitude malgré l'annonce du plébiscite gaulliste.

LA LUTTE DANS LE S.N.E.S.

Pour réagir, il faut donc lutter. Que présentent les tendances de gauche ?

— La liste Ecole Emancipée montre justement l'entreprise du pouvoir gaulliste, la nécessité de lier le combat laïque aux luttes ouvrières, de se battre pour le rétrécissement de l'éventail hiérarchique et pour le projet Langevin. Mais le militant comprend difficilement qu'un tel programme, au reste peu concret, ait permis un bloc commun pendant huit ans avec la majorité. Il craint que ces belles déclarations de principes ne soient qu'une répé-

Bien que les statistiques révèlent que depuis 1959 le nombre des journées de grève est en élévation régulière et constante d'une année sur l'autre, l'apathie de la classe ouvrière ne se dissipe que lentement.

Nous en avons maintes fois exposé les raisons, nous voudrions dans une série d'articles y revenir, en nous plaçant cette fois-ci plus spécialement du point de vue des morts d'ordre revendicatifs, de la politique des syndicats et des partis qui les inspirent.

La condition ouvrière

Les travailleurs ressentent l'insuffisance de leurs succès, ils aspirent à obtenir des avantages décisifs que les patrons ne pourront remettre en cause. Les travailleurs sont las des escarmouches et à la fois hésitent à se lancer dans de grands mouvements en raison :

- 1) de l'absence de perspectives claires et nouvelles ;
- 2) de l'absence de mots d'ordre concrets et unificateurs de la part des centrales syndicales.

C'est la réunion dans un même programme de perspectives anticapitalistes et de mots d'ordre d'action qui créerait des conditions favorables à la remontée du mouvement ouvrier. Nous avons montré à maintes reprises que les perspectives anticapitalistes correspondaient au niveau des forces productives. Mais, pour le moment, si nécessaire soit-il le gouvernement des travailleurs ne reste que du domaine de la propagande. Sa réalisation suppose de grandes grèves, des mouvements puissants et unifiés qui ne pourront être suscités que par un mot d'ordre capable d'entraîner la majorité des travailleurs. A cet effet, ce mot d'ordre devra correspondre à la situation des salariés, à leur condition de vie, pour jouer le rôle qui lui est dévolu.

Pratiquement jusqu'ici et présentement encore les organisations ouvrières ne mettent en avant que des revendications de salaires.

Les salaires doivent rester sans doute l'objet permanent, mais non pas exclusif des préoccupations des centrales syndicales. Mais la durée de présence à l'entreprise et les conditions même du travail se trouvent et se trouveront posées de façon toujours de plus en plus aiguë.

1. Dans la plupart des entreprises, grandes ou petites, nous sommes bien loin des 40 heures de 1936 et même des 44 heures officielles. La pratique des heures supplémentaires, bien au-delà de la cinquantaine souvent, s'est généralisée. Les travailleurs sont obligés d'y recourir pour payer leurs achats à crédit. Ce recours augmente dans des proportions certes importantes les salaires et traitements, mais au prix d'efforts et de fatigue que les ouvriers supportent de plus en plus difficilement. Combien de ceux qui travaillent au-delà de 50 heures et qui s'épuisent en heures supplémentaires utilisent les loisirs à dormir pour récupérer. Dans cet ordre d'idées, il faut aussi faire une mention spéciale à la pratique du double emploi. On quitte une entreprise pour se précipiter chez des particuliers effectuer de menus travaux (installations électriques, peintures, etc.).

2. La productivité, surtout depuis une dizaine d'années n'a cessé de se développer dans des proportions considérables. Nous ne citerons que deux exemples à l'appui, mais combien significatifs, le premier pris dans le secteur des travailleurs à statut, le second dans celui de la métallurgie.

LA PRODUCTIVITE A LA S.N.C.F.

Année	en milliards		Unités traf.	Unité-traffic par agent
	Voy./km (A)	Tonnes/km (B)		
1938	22,1	26,8	48,6	94.424
1950			65	145.250
1957	32,6	53,6	86,2	220.050
1961	33,4	58,7	92,1	263.143

La productivité par cheminot a été multipliée par 2,8 depuis 1938.

(A suivre.)

ailleurs, un point d'accord avec cette majorité semble avoir nécessité d'analyse sérieuse invoquée pour justifier la rupture n'était pas moindre en 1958 ou 1960 ! Par ailleurs, un point d'accord avec cette majorité semble avoir porté bien longtemps sur une commune hostilité à l'égard de la direction F.L.N. de la révolution algérienne.

— Du côté cégétiste, nous retrouvons l'idée de la réunification syndicale mais sans poser la question de la reconnaissance du principe des tendances qui ne sont pas qu'un « jeu traditionnel ». Sont valables également les mots d'ordre d'opposition à l'intégration du syndicalisme dans l'Etat et de recherche de l'unité d'action. Cependant la lutte contre la majorité de la F.E.N. est souvent dénuée de principes et devient une fin en soi, rejoignant les arguments particularistes de Bay-Rudigoz. Quant aux revendications corporatives, elles prennent une allure super-hiérarchiste et ne sont pas susceptibles de favoriser une lutte d'ensemble de tous les fonctionnaires.

Il revient donc aux militants révolutionnaires, quelle que soit celle des deux tendances à laquelle ils se rattachent, de défendre un certain nombre d'idées claires parmi lesquelles :

— Œuvrer à la réalisation de l'unité dans une Centrale unique reconnaissant le droit de tendances.

— Indépendance du syndicat vis-à-vis de l'Etat et de l'administration.

— Lier les luttes enseignantes aux luttes revendicatives d'ensemble des ouvriers et à la lutte contre le régime.

— Défendre tout l'enseignement public avec comme base le projet Langevin.

— Solidarité avec tous les travailleurs et les peuples colonisés ou ex-colonisés.

GERARD.

(1) Voir le n° de « L'Internationale », juillet 1962.